

Article 1 - Champs d'application

1.1 Les termes commençant par une majuscule ont le sens défini dans le cadre du présent Contrat, ou, à défaut, par la définition donnée dans le Lexique d'Infomaniak disponible sur le site infomaniak.com.

1.2 Les Conditions Particulières s'appliquent sans restriction ni réserve au service de Certificat SSL (ci-après le « Certificat »). Elles complètent mais prévaudront sur les Conditions Générales d'Utilisation (ci-après désignées "CGU") si une contradiction devait apparaître entre ces documents.

1.3 Conformément aux CGU d'Infomaniak et selon les modalités qui y sont prévues, ces Conditions Particulières sont susceptibles d'être modifiées afin de prendre en compte notamment toute évolution légale, jurisprudentielle ou technique.

Article 2 - Description et portée du Service

2.1 Infomaniak propose le Service SSL uniquement dans le cas où le Client dispose, à minima, d'un Nom de domaine.

2.2 Infomaniak agit en tant qu'intermédiaire auprès de l'Autorité de Certification choisie. Afin d'utiliser et en utilisant le Service, le Client est tenu de lire et accepter les accords de souscription avec l'Autorité de Certification choisie.

2.3 Le Certificat est lié au(x) Nom(s) de domaine(s) choisi(s) par le Client. En ce sens, il n'est pas possible d'activer le Certificat sur un Nom de Domaine qui n'aurait pas été inclus dans la commande du Certificat et n'est, de ce fait, pas transférable à d'autres domaines, que ceux-ci aient été enregistrés auprès d'Infomaniak ou d'un bureau d'enregistrement tiers.

2.4 L'Autorité de Certification procède à la validation du Certificat commandé par le Client. À cette fin, et selon le type de Certificat choisi, le Client pourra être contacté par l'Autorité.

2.5 Après l'émission du Certificat, l'Autorité de Certification accorde au Client une licence révocable, non-exclusive et non transférable pour utiliser le Certificat émis sur le serveur hébergeant le(s) Nom(s) de Domaine(s) répertorié(s) dans le Certificat.

2.6 Le Client a la possibilité de retirer le(s) Certificat(s) à tout moment.

Article 3 - Facturation

3.1 Le montant à payer pour le Service est indiqué sur le Site et au cours du processus de la commande du Service.

3.2 Le détail relatif au processus de facturation est précisé dans les CGU à l'article Modalités de paiement.

3.3 Aucun paiement versé par le Client à Infomaniak au titre du Service de Certificat SSL souscrit ne sera remboursable si l'Autorité de Certification refuse de délivrer le Certificat, et ce, notamment si le Client a fourni des coordonnées ou des informations incorrectes lors de la commande du service.

3.4 Une résiliation par le Client ou par Infomaniak n'entraînera aucun droit au remboursement ou crédit. Tous les montants impayés par le Client resteront dus en totalité et seront immédiatement exigibles.

Article 4 - Durée et expiration du service

4.1 Pour les certificats EV et DV, Infomaniak s'efforce d'avertir le Client en temps utile, avant la fin de l'échéance du Service. Cependant, il incombe au Client de respecter les délais impartis. Afin de renouveler son Certificat SSL, le Client devra procéder à une nouvelle commande, qui sera soumise au même processus de validation que la commande initiale. En revanche, un Certificat SSL révoqué ne pourra pas être renouvelé.

4.2 Les certificats délivrés par Let's Encrypt sont valables 90 jours et renouvelés automatiquement avant leur échéance par Infomaniak.

4.3 Seul le titulaire du Certificat SSL est autorisé à solliciter la révocation de ce dernier à tout moment, y compris avant son expiration. Dans un tel cas, le Client doit immédiatement cesser d'utiliser son Certificat SSL. Infomaniak ne procédera à aucun remboursement et ne pourra pas être tenu responsable pour les pertes et préjudices causés lors de la période de temps entre la demande de révocation faite par le Client et la mise en œuvre de la révocation exécutée par Infomaniak.

Article 5 - Obligations et responsabilité d'Infomaniak

5.1 Infomaniak s'engage à s'acquitter de toutes les tâches qui lui incombent conformément aux présentes conditions particulières, avec toute l'attention requise et avec le degré de compétence requis.

5.2 Les Obligations d'Infomaniak, au titre des présentes Conditions Particulières, se limitent à un rôle d'intermédiaire entre le Client et le prestataire fournissant les certificats SSL, à savoir l'Autorité de Certification.

5.3 Infomaniak peut, à sa seule discrétion et après avoir prévenu le Client au minimum trente jours à l'avance, et conformément aux dispositions prévues dans les CGU, procéder à la modification ou à la résiliation du ou des Certificats SSL dans le cas où l'Autorité de Certification cesse ses opérations ou ne dispose plus du droit de délivrer des Certificats SSL.

5.4 Dans l'éventualité où le Client le(s) Certificat(s) associé(s) au(x) Nom(s) de Domaine(s) devrait / devraient être retirés, la responsabilité d'Infomaniak ne pourra être engagée en cas de dommages consécutifs, dans la mesure où Infomaniak n'aurait pas été informée immédiatement. La responsabilité d'Infomaniak dans un retrait tardif de Certificat ne pourra être engagée que dans

la mesure où Infomaniak a fait preuve de négligence lors du retrait du Certificat.

5.5 Infomaniak ne peut être tenue responsable des dommages résultant de données incorrectes ou incomplètes dans le Certificat que si, et dans la mesure où, Infomaniak a fait preuve de négligence lors de la procédure de validation de celui-ci.

5.6 Un Certificat SSL peut être résilié sur le champ par Infomaniak si une infraction est constatée aux présentes Conditions Particulières et CGU, sans mise en demeure et sans intervention judiciaire, par notification écrite avec effet immédiat. Dans le cas où Infomaniak estime qu'il peut être remédié à l'infraction, un moratoire (provisoire) de sept jours ouvrés sera accordé après demande écrite par mail au Client demandant la résolution dans les plus brefs délais du litige.

Article 6 - Obligations et responsabilité du Client

6.1 Infomaniak rappelle au Client que celui-ci doit, dans le cadre de la fourniture du service de Certificat SSL, communiquer à Infomaniak ses coordonnées exactes et les mettre à jour lorsque nécessaire. Le Client reconnaît que le Certificat est susceptible de faire l'objet d'une annulation par Infomaniak ou par l'Autorité de Certification dans le cas où le Client fournirait des coordonnées et des informations incorrectes.

6.2 Dans l'éventualité où le Client commanderait un Certificat SSL EV, ce dernier devra renseigner les informations demandées lors de la commande de telle sorte qu'elles seront strictement identiques aux informations figurant au registre du commerce de la société effectuant la commande du Certificat. Le Client comprend, à cet égard, que le processus de validation d'un tel type de Certificat est dépendant de l'exactitude des informations transmises.

6.3 Le Client inspecte les données du Certificat pour en vérifier l'exactitude.

6.4 Le Client s'engage à disposer des accès à l'espace d'hébergement du site sur lequel est installé le Certificat afin d'en permettre sa gestion.

6.5 Le Client prendra toutes les mesures nécessaires afin de sécuriser, garder secrète et conserver sous sa propre gestion la clé privée, qui fait partie de la paire de clés avec la clé publique du certificat.

6.6 En cas de perte de la clé privée, le Client devra suivre, dans les plus brefs délais, les instructions de l'Autorité de Certification après la notification et au plus tarde une heure après cette dernière.

6.7 Le Client s'oblige à obtenir toute autorisation, permission ou licence qui lui seraient nécessaires pour utiliser le Certificat et le maintenir en vigueur.

6.8 Le Client cessera immédiatement d'utiliser le Certificat et la clé privée qui l'accompagne et demandera à Infomaniak de retirer le Certificat concerné : a) si les informations contenues dans le Certificat SSL sont incorrectes (ou devenues incorrectes); ou b) en cas de soupçon de mauvaise utilisation ou de vol de la clé privée qui fait partie de la paire de clés avec la clé publique dans le Certificat SSL demandé ; c) en cas de mauvaise utilisation ou de perte/vol de la clé privés avérés.

6.9 Le Client ne devra pas utiliser le Certificat souscrit pour transmettre (aussi bien par l'envoi de courriels que par un téléchargement qui utilise toute forme de protocole de communication), recevoir (aussi bien en sollicitant un courriel que par un téléchargement qui utilise toute forme de protocole de communication), divulguer, afficher ou utiliser de toute autre façon des informations qui seraient illégales, ou qui ne respecterait pas les présentes Conditions Particulières et les CGU d'Infomaniak ou les conditions d'utilisation de l'Autorité de Certification ainsi que toutes les lois et réglementations applicables.

Article 7 - Limitation de la responsabilité

7.1 Le Client reconnaît qu'Infomaniak ne sera pas tenu pour responsable envers le Client pour toute perte, y compris les dommages indirects, accidentels, spécifiques ou consécutifs, encourus par chaque partie en raison de la perte, le vol, la divulgation non autorisée, d'une manipulation non autorisée, d'une altération, d'une privation de jouissance ou de toute autre compromission concernant les clés privées utilisées par le Client.

7.2 Le Client accepte également qu'en aucun cas Infomaniak ne soit tenu pour responsable envers le Client pour toute perte encourue par ce dernier du fait de l'utilisation du certificat SSL en dehors du champ d'utilisation tel qu'il est spécifié dans les présentes conditions particulières et les CGU.

Révision du 25/04/2023